

Chronologie des événements

Janvier 315 à février 315



1^{er} février

L'appel à la mobilisation promulgué par le prince Élémas IV à propos de la Ligue d'Ardaros était à peine lancé qu'une étonnante délégation faisait son apparition dans la capitale. Arrivant directement de Corrèse, ce furent une dizaine de disciples consacrés de l'Académie du Zanaïr qui demandèrent une audience avec le souverain ébénois. Selon les courtisans présents lors de cette visite unique, les savants au visage voilé –symbole de leur adhésion aux principes de la Sagesse du Zanaïr– annoncèrent à l'assistance une mystérieuse prophétie issue de leurs cercles d'étude astrologique. Le contenu exact de celle-ci ne



put guère être retransmis hors du palais princier, mais on affirme qu'elle comportait des augures de flammes, de noyades et de désespoir.

Il est rare que les sages initiés du Zanaïr s'aventurent hors des murs de leurs hautes tours corrésiennes. Lorsqu'ils le font, c'est dans le but de rejoindre l'entourage d'un noble réputé pour lui apporter leurs lumières ancestrales. Toutefois, des délégations telles que celle ayant fait son apparition à la cité d'Yr sont beaucoup plus rares, surtout lorsque l'on considère que l'un des maîtres de l'académie, Fer Val, joue déjà le rôle de conseiller personnel du prince. Plusieurs se demandent pourquoi les érudits du sud ont jugé bon d'outrepasser la primauté traditionnelle de Fer Val auprès du prince, mais le résultat demeure que, pour la première fois depuis la montée d'Élémas IV sur le trône, ce n'est pas l'intrigant conseiller qui a apporté ces nouvelles mystiques au souverain. Reste maintenant à savoir si les autorités de la principauté tendront l'oreille aux spéculations divinatrices de ces adeptes des arts anciens. Effectivement, tous ne reconnaissent pas la validité de leurs obscures prophéties souvent trop confuses pour permettre l'évitement des catastrophes qu'elles prédisent.



5 février

Le décret promulgué par Élémas IV lors de la cour princière de janvier en a surpris plus d'un. Effectivement, se trouvant confronté à une assemblée tergiversant quant aux mesures à prendre concernant les malades en sevrage de la fleur-de-jade, le souverain déclara qu'il était maintenant la responsabilité de tous d'éliminer les drogués violents menaçant la paix et la sécurité de la population saine. Ainsi, alors que nombre d'érudits et de religieux remettaient en question les théories avancées par

les médecins pyristes –dont Drissia Nazem, fer de lance de la recherche à ce sujet dans le palatinat- et redoublaient d’efforts pour découvrir de nouveaux remèdes créés de toutes pièces, les forces du Bataillon sacré s’affairaient à patrouiller l’île d’Yr afin d’y prévenir les manifestations de violence chez les drogués.



Afin d’éviter les effusions de sang inutiles, les responsables du Bataillon sacré veillèrent à appréhender et à emprisonner les individus visiblement touchés par l’affliction avant même qu’ils ne s’avèrent être un danger pour le public. Plusieurs dizaines de gueux nerveux et amochés furent ainsi mis aux chaînes dans les docks de la cité d’Yr. Cependant, cette technique atteignit ses limites lorsque, le 5 février en soirée, la haute concentration de prisonniers dans les geôles de Pélidor entraîna une émeute immédiatement réprimée par les gardes à grands coups d’épées et de lances. Cette situation se reproduisit un peu partout dans les centres d’aide du royaume où des patients impatientes et irritables en vinrent à

causer des bagarres générales difficilement contrôlables. Les voyageurs rapportent qu’autant en Corrèse qu’en Felbourg et Cassolmer, tous les hôpitaux des Oblats hospitaliers et des laïcs durent augmenter –et utiliser- leur garde armée pour éviter le pire.

Seule bonne nouvelle à l’horizon dans ce dossier, le nombre de nouveaux cas d’addiction à la fleur-de-jade sembleraient en forte diminution. Probablement en raison de l’embargo imposé sur la Ligue d’Ardaros et des sanctions toujours plus sévères planant au-dessus des consommateurs et trafiquants, la présence de la drogue dans les bourgs ébénois s’amenuiserait.



11 février

Les sommations répétées de l’Orateur Théodore Perrière, guide de la congrégation religieuse du Haut Pilier, n’ont guère été entendues à la cour de la cité d’Yr. Évoquant le caractère blasphématoire de la tradition des Vestales et des Héritiers et soulignant la cruauté de l’épreuve infligée aux enfants élus issus de leurs relations (l’envoi dans la Forêt d’Ébène), messire Perrière souhaitait que le conseil princier et le suzerain prennent une position claire sur la question et interdisent toute nouvelle intrusion d’élus dans la Forêt d’Ébène. L’ecclésiastique allait même



jusqu’à clamer que la poursuite de ces rituels constituait un sacrilège envers le Céleste et le legs du Roi-Prophète. Bien malin serait celui qui pourrait le contredire à ce sujet, la tradition des Vestales et des

Héritiers n'étant aucunement mentionnée dans le Recueil des Témoins et ayant été élaborée après la mort du Prophète. Néanmoins, plutôt que d'interdire l'envoi de jeunes hommes et femmes dans la Forêt d'Ébène, le conseil princier a préféré, sous la recommandation de la Compagnie du Heaume, tenter d'encadrer le processus en faisant éventuellement appel à la Garde d'Ébène, enclave religieuse établie dans le Val-de-Ciel.

Loin de se laisser abattre par l'indifférence de la capitale, l'Orateur Perrière a adopté une position inattendue par rapport à la question. Plutôt que de condamner à l'hérésie l'ensemble des collaborateurs gravitant autour de la tradition du pèlerinage dans la Forêt d'Ébène, il a lancé une invitation singulière aux enquêteurs et fervents du royaume : celui ou celle qui réussira à lui ramener l'un des jeunes élus ayant supposément disparu lors de sa traversée dans la Forêt d'Ébène se méritera les faveurs et la reconnaissance du Haut Pilier. Quant au rescapé, celui-ci sera mis sous la protection de la congrégation et n'aura rien à craindre de la part des « fanatiques religieux » du pays. L'Orateur Perrière espère par cette invitation démontrer que l'ensemble de la tradition des Vestales et Héritiers est fondée sur un mythe ne bénéficiant aucunement de la grâce et des dons du Céleste.



18 février

Vers la mi-février, trois navires arborant les couleurs princières firent leur apparition au large du port de la Marine marchande de Carrassin, en Avhor. À leur bord pouvaient être aperçus près de quatre cents soldats lourdement armés et armurés. Menés par Ulrich Aerann –préfet militaire du conseil princier- et Adolf Aerann, ils demandèrent du haut du pont de leur navire de proue d'inspecter les cargaisons et les entrepôts de la Marine marchande. Leur objectif était clair : assurer à l'ensemble du royaume que cette nouvelle et puissante enclave commerciale ne transigeait pas de fleur-de-jade.

Lentement, la tension augmenta de part et d'autre des forces en présence. La troupe du 2e Pilier du Printemps de Bartholomeo Suard, chargée des négociations à bord de sa caravelle, se prépara tranquillement au combat alors que ses capitaines proposaient aux représentants de l'autorité princière d'envoyer une petite délégation d'une dizaine d'hommes pour inspecter les entrepôts. Pendant ce temps, au port marchand, les responsables de la guilde remarquèrent la présence des bateaux étrangers et mobilisèrent sur le champ leurs nombreuses troupes en les plaçant derrière les fortifications portuaires récemment édifiées.



Constatant que les discussions stagnaient, le préfet militaire Ulrich Aerann décida finalement de faire preuve de clémence et accepta la proposition de la Marine marchande. Cependant, dès que le percepteur mandé par le baron Aerann posa le pied sur les quais du port de l'enclave, il fut appréhendé et mis en chaînes par ses hôtes. Au même moment, le son de cor fut sonné et les forces marchandes inspectées passèrent à l'assaut sur la cohorte princière alors que l'une de leurs goélettes fuyait en vitesse la région portuaire. Salves de flèches, abordages et combats rapprochés eurent toutefois tôt fait de mettre en déroute le 2e Pilier du Printemps

alors seul face aux soldats combattant sous la bannière princière. N'acceptant pas le chantage, Ulrich Aerann décida ensuite de pousser les combats sur terre afin de libérer le percepteur capturé. C'est à ce moment que les vrais affrontements débutèrent. Noyades, empalements, brûlures et autres horreurs ponctuèrent la journée. À la fin de celle-ci, moult défenseurs battaient en retraite, les fortifications portuaires étaient démantelées et les assaillants comptaient plusieurs blessés et morts. Ne pouvant retenir les forces de l'ordre, les protecteurs de l'enclave durent les laisser libres d'inspecter certains entrepôts des lieux. Le lendemain matin, les forces Aerann quittaient Avhor pour retourner en leurs terres sans avoir le temps de faire davantage de ravages.

La suite des choses sera à la discrétion du conseil princier qui devra déterminer s'il prendra des mesures plus drastiques contre l'enclave commerciale.

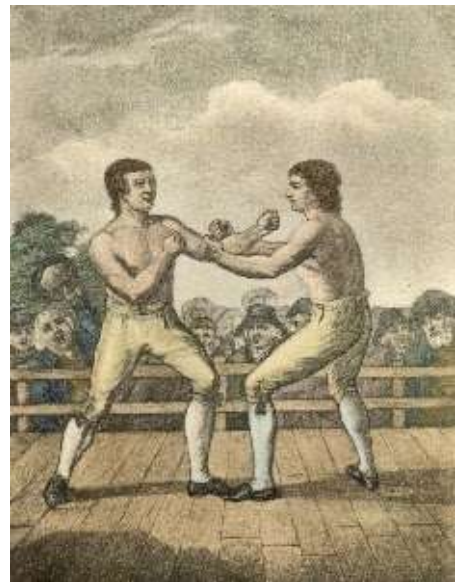


19 février

Une autre froide journée de février s'abattait sur Felbourg en ce 19 février 315. Les plus pauvres Felbourgeois s'entassaient dans les estrades du cirque Fallières afin d'y trouver leur dose de coups de poing et de dents cassées. Sous l'invitation du propriétaire des lieux et de ses alliés, le peuple pouvait assister au « Tournoi des Affamés », une série de joutes de lutte et de pugilat ouvertes à la population et destinées à prouver la volonté de la noblesse à s'ouvrir aux castes inférieures de Felbourg. Maints combattants devaient se succéder lors de l'événement alors que plusieurs ménestrels et poètes se plaisaient à dresser un portrait satyrique des problèmes sociaux felbourgeois.

Or, la journée festive et décapante prit une tournure inattendue lorsque surgirent en rangs serrés près de trois cents soldats Delorme et alliés qui encerclèrent l'endroit. Pénétrant dans l'arène de combat en plein milieu d'un combat, Jeremiah Delorme, alors à la tête de la troupe, déclara ouvertement ceci :

« Mandaté par le seigneur-palatin Filbert Lobillard, moi, Jérémie Delorme, a pour mission de fermer le cirque Fallières. Le peuple en ayant été exclu par la demande de Fallières dans le passé, il a faussement accusé le seigneur-palatin Filbert Lobillard d'avoir commandé cette calomnie. Exiger la somme de 80 carats à son seigneur pour la vente de ce cirque est une honteuse demande après avoir proféré de telles diffamations. Cette entreprise n'ayant apporté que la honte envers Felbourg par une victoire falsifiée face au représentant de Sarrenhor, les autorités du palatinat confisquent ces installations pour y construire un théâtre à l'attention du peuple de Felbourg et de son éducation. »



Immédiatement, l'assistance en présence, réalisant qu'elle avait devant elle une garde fidèle aux Lobillard et peu encline à apprécier l'humour des ménestrels satyriques, entreprit de fuir par toutes les sorties disponibles. Ce qui n'était que quelques minutes auparavant un public légèrement abruti acclamant des combattants amochés devint alors une foule en proie à la panique endommageant le matériel et les infrastructures des lieux. Dans le brouhaha, nombre d'individus réussirent à s'enfuir, mais

quatre ménestrels furent capturés par les forces de l'ordre. Ceux-ci furent mis en geôles pour une période symbolique de deux semaines pour incitation à la révolte et diffamation.

Lorsque l'ensemble de l'assistance fut évacuée, les forces des Souard et de leurs alliés invitèrent cordialement et sans violence les nobles en présence à quitter les lieux sans faire de grabuge. Du côté du seigneur Lobillard, toujours en conclave successorale dans la capitale, aucun commentaire ne pu être recueilli encore.



20 février

Au dixième jour du mois de janvier 315, trois navires ébénois participant au Bouclier de la Vaste-Mer, cet embargo maritime visant à bloquer toute entrée de fleur-de-jade dans le pays, furent coulés par les forces de la Ligue d'Ardaros. Lors de l'attaque surprise, près d'une centaine de soldats sous le commandement du dénommé Neil Oengus de la Compagnie du Heaume disparurent en mer ou perdirent la vie. Dès la découverte de la nouvelle lors de la réception princière du 24 janvier, le prince Élémás IV ordonna aux puissants du royaume de recenser leurs ressources financières et leurs moyens militaires en vue d'un sommet sur la question. Si certains se font déjà les partisans d'une guerre ouverte (voire d'une croisade) contre les hérétiques d'Ardaros, d'autres exigent un temps de réflexion afin d'entamer un processus diplomatique avec le géant oriental. Ce sont les convives de la réception du 21 février 315 qui décideront de l'issue de cette situation, leurs seigneurs-palatins étant toujours confinés dans le conclave successorale. Depuis la première frappe, aucune nouvelle attaque n'a été notée, Ardaros se préparant probablement elle-même au conflit imminent.



À ce sujet, les rumeurs vont bon train dans le royaume alors que les négociations fermées visant à décider de l'identité du prochain prince (ou de la prochaine princesse) s'éternisent au palais princier. S'étant joint aux délibérations au début du mois de février, le seigneur valécien Vorsen Arhima n'a guère permis de dénouer l'impasse dans laquelle se trouvaient ses homologues. La date des votes variant en fonction de la volonté des interlocuteurs présents, il fut confirmé que la tenue des deux prochains avait été demandée pour le 21 février. Des rumeurs circulent néanmoins et suggèrent que les seigneurs de Corrèse et de Laure seraient désormais dans la course et rivaliseraient avec celui de Salvamer.

Tous ces événements ne compromettent toutefois pas la volonté du prince actuel, Élémás IV, de prendre femme lors du prochain Bal des Floraisons d'avril. Les prétendantes auraient été nombreuses à faire miroiter leurs charmes et talents lors des semaines récentes. Le

choix final du souverain devrait s'arrêter en mars sur l'une des candidates, la rédaction d'un contrat de mariage sensé et solide nécessitant habituellement un temps considérable. Les domestiques du palais racontent d'ailleurs qu'un échange impressionnant de missives romantiques en partance et à destination des appartements princiers aurait été constaté.

